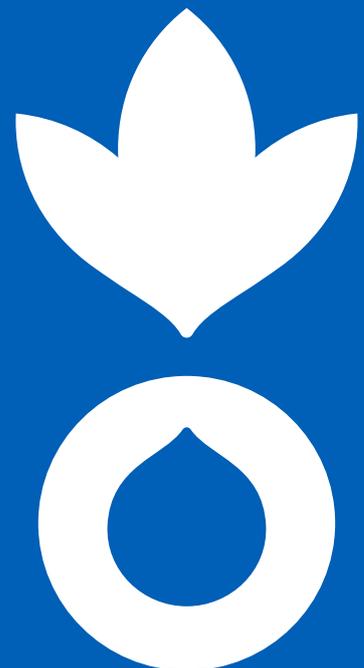


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO, SENEGAL



POINTS SAILLANTS

- Production de biomasse globalement bonne sur le Sénégal
- Tariessement des mares dans la zone du Ferlo
- Vols de bétail récurrents au niveau de la zone du Ferlo
- Suspicion de cas de maladies (Dermatose, PPR, Fièvre aphteuse)
- Légère baisse du prix des caprins, bovins et ovins par rapport à la période précédente
- Présence des feux de brousse



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La période octobre-novembre est marquée par une forte à très forte concentration du bétail dans les régions de Louga, Kaffrine et Tambacounda (Figure 1). Cependant, dans les régions de Saint- Louis et Matam, la concentration est restée moyenne.

Des arrivées massives du bétail sont notées des localités sud en provenance des départements de Dagana et Podor passant vers les zones de transit au centre de la zone agropastorale du Ferlo (Younouféré, Diwanne Thionokh).

Des arrivées massives de troupeaux mauritaniens ont été également signalées dans la localité de Bondji (département de Ranérou).

Des départs précoces ont été enregistrés dans la localité de Darou Mousty (Région de Diourbel) en direction des régions de Thiès et de Fatick. Ces mouvements correspondent à un retour des transhumants qui vont en même temps profiter des résidus de récoltes.

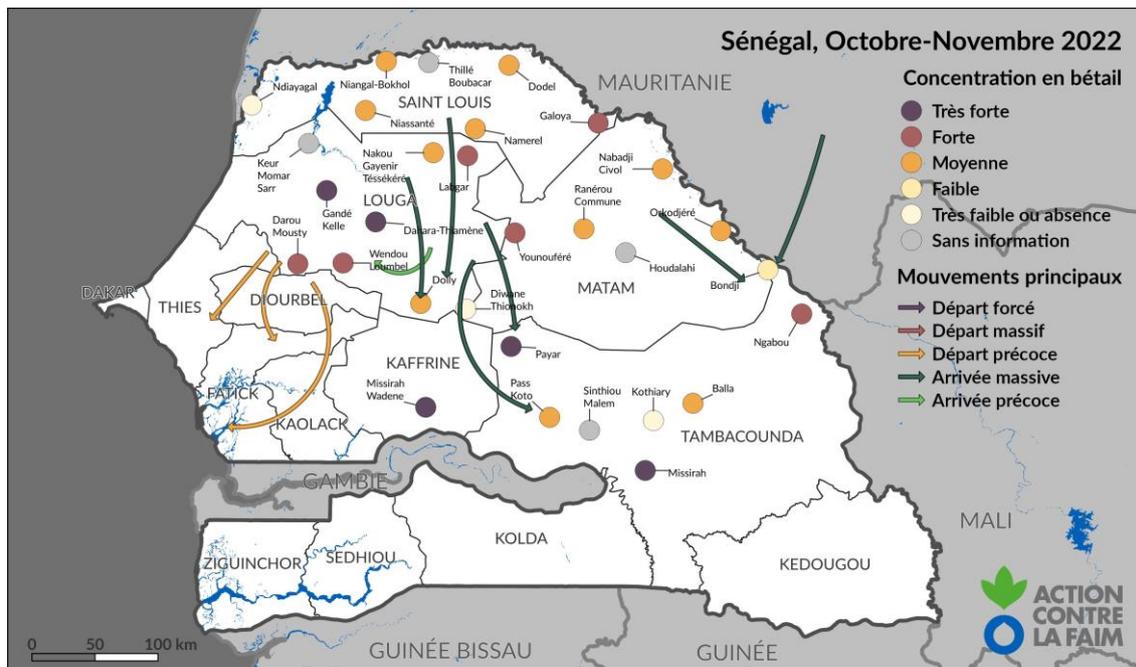


Figure 1 - Concentration et Mouvements entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PATURAGE

La production de biomasse pour la saison 2022 est globalement bonne au Sénégal (Figures 2 et 3).

Cependant, l'anomalie de production de biomasse montre des poches déficitaires dans les régions de Louga et Saint-Louis (Figure 3). La région de Matam généralement caractérisée par une faible pluviométrie montre une bonne production de biomasse pour la saison 2022.

Les régions d'accueil du bétail dans le sud (Tambacounda et Kaffrine) ont enregistré une bonne production de biomasse qui est meilleure que les années précédentes.

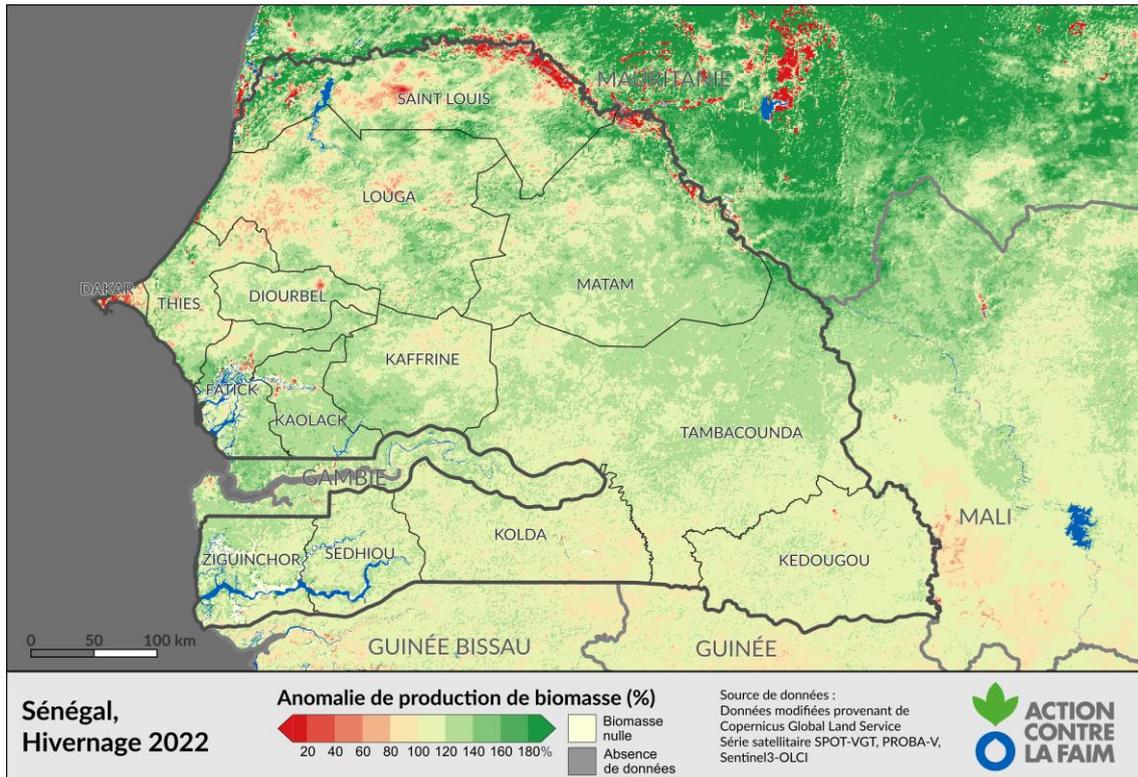


Figure 2 - Anomalie de production de biomasse en % saison hivernage 2022 sur le Sénégal

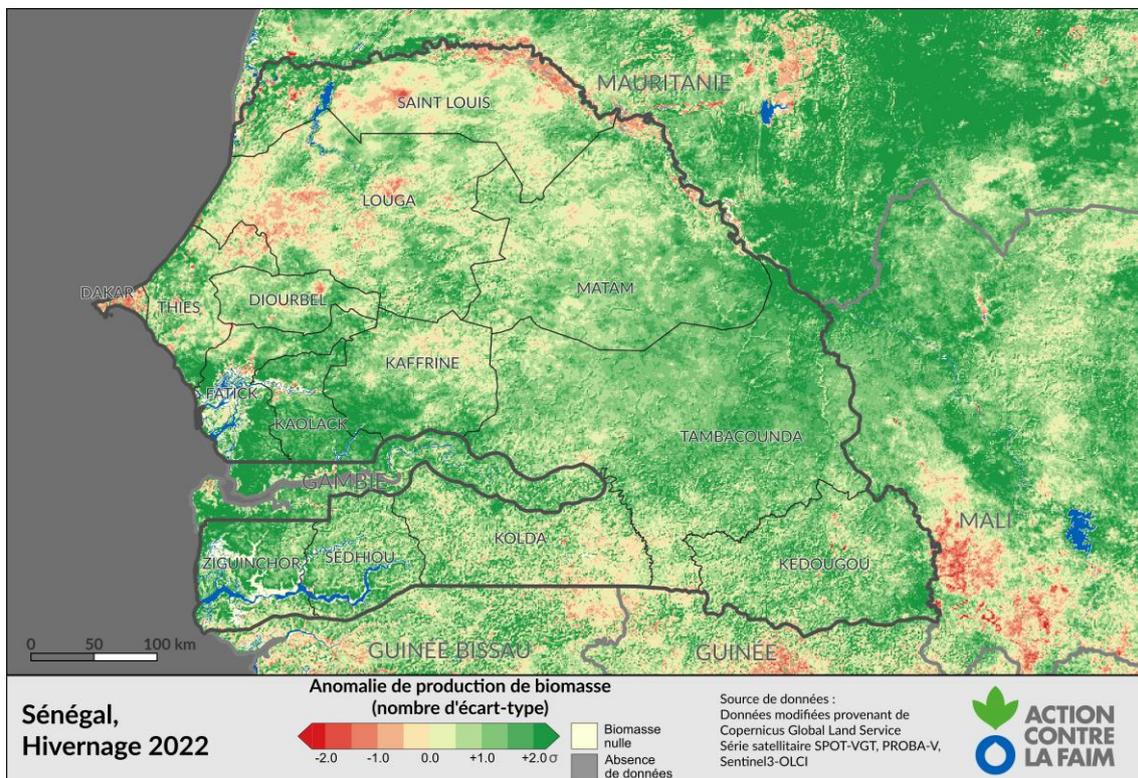


Figure 3 - Anomalie de production de biomasse (nombre d'écart type) saison hivernage 2022 sur le Sénégal

Au niveau des sites de surveillance pastorale, la disponibilité des ressources en pâturages est globalement satisfaisante à très satisfaisante (Figure 4) par rapport aux animaux présents.

Il faut cependant signaler que malgré cette bonne production, dans certaines localités comme Linguère, Podor entre autres les éleveurs ont souligné la mauvaise qualité de l'herbe. En effet, dans cette zone, l'herbe *Diodia sp* y gagne de plus en plus de place au détriment des autres herbes plus nutritives et meilleures pour le bétail et les écosystèmes pastoraux.

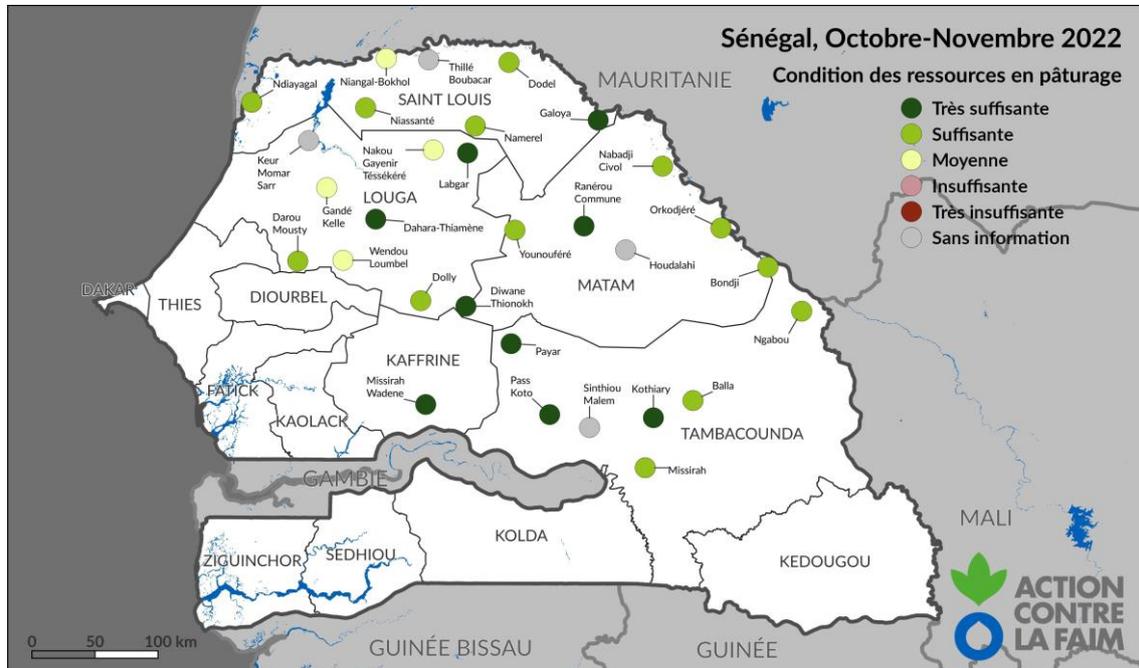


Figure 4 - Situation des ressources en pâturage enregistrée entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La disponibilité des ressources en eau au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 5) est globalement suffisante au niveau de la zone agropastorale du Ferlo, avec un début de l'utilisation des forages (Figure 6) dans les régions de Louga et Saint-Louis.

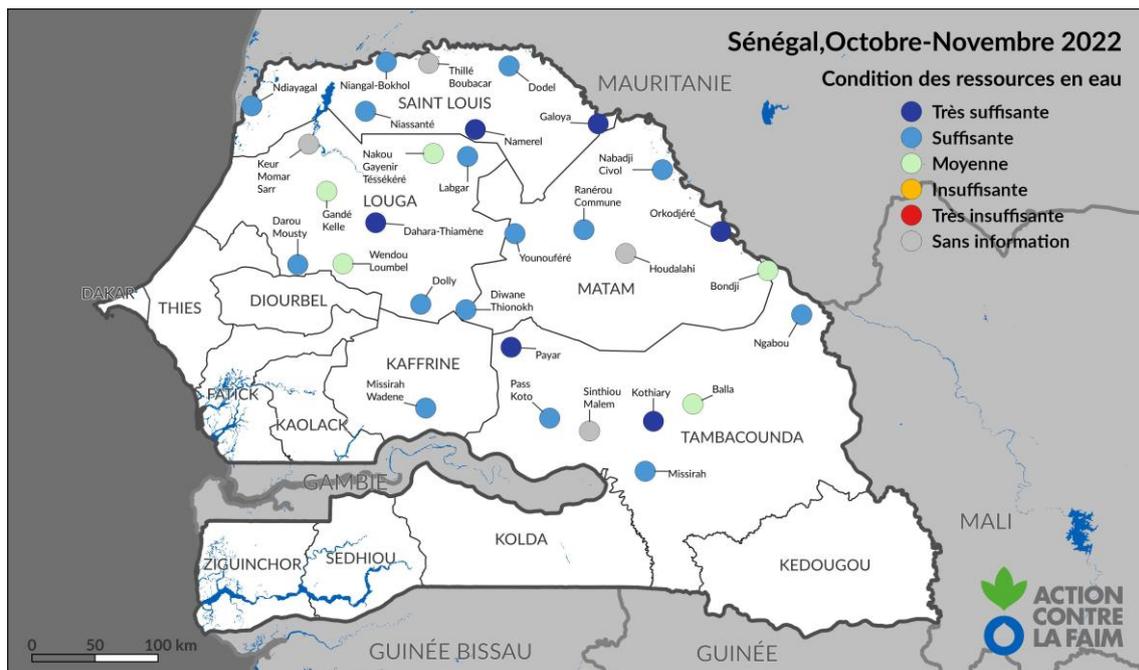


Figure 5 - Situation des ressources en eau enregistrée entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

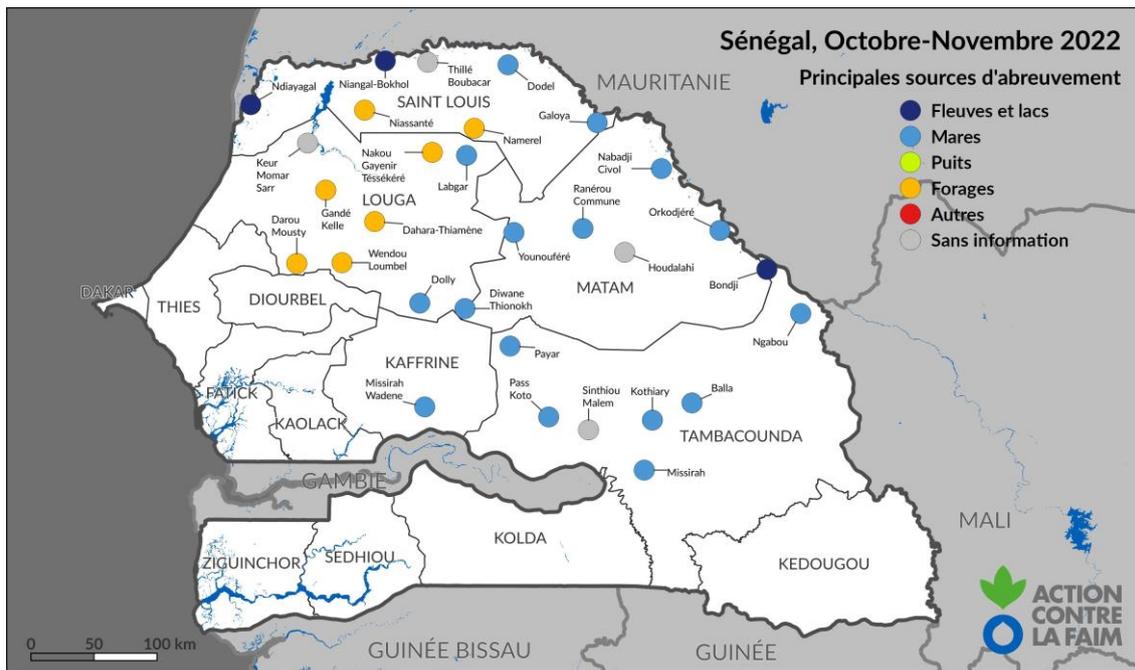


Figure 6 - Principales sources d'abreuvement utilisées entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

Plusieurs cas de feux de brousse ont été signalés au niveau de la zone agro-pastorale du Ferlo (Figure 7). Les départements de Kanel (région de Matam) et de Goudiry (région de Tambacounda) ont enregistré des feux de brousse de grande taille. Cette situation risque de s'empirer avec le tapis herbacé qui est bien fourni cette année. Ce qui va sans doute entraîner une dégradation précoce des ressources pastorales dans de nombreuses localités.

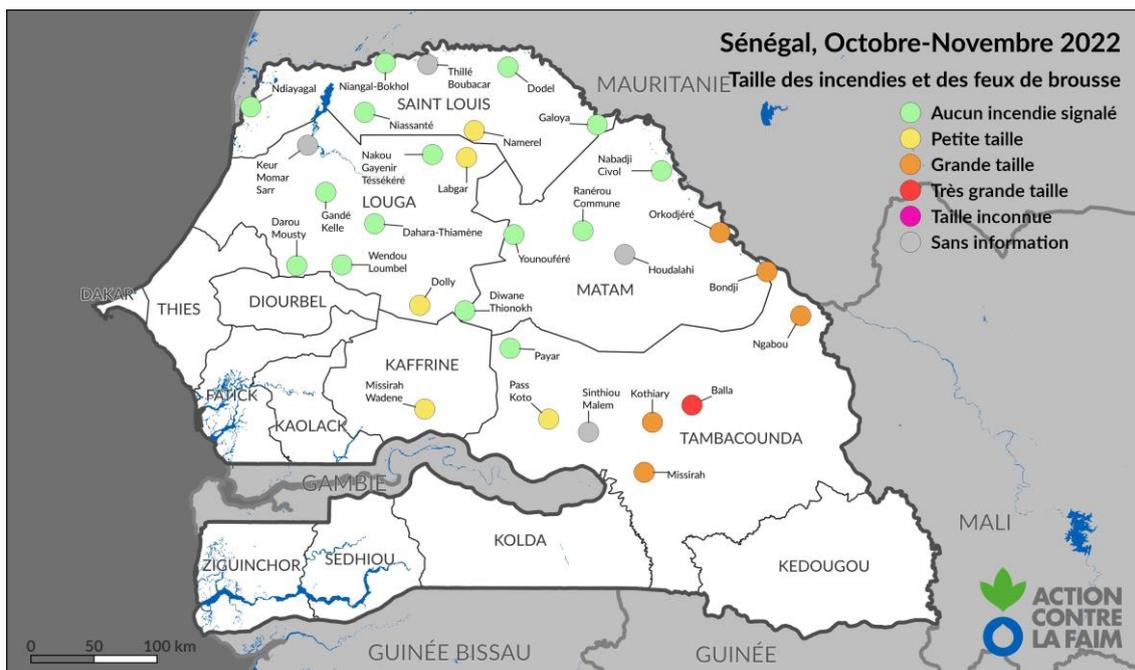


Figure 7 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

La carte de l'état d'embonpoint des petits ruminants fait apparaître une situation satisfaisante (Figure 8) sur toute la zone agro-pastorale du Ferlo à l'exception de la zone de Dodel dans le département de Podor. Néanmoins, certaines localités montrent déjà un état d'embonpoint passable (Labgar, Gandé dans la région de Louga et Ngabou dans la région de Tambacounda).

Les grands ruminants montrent les mêmes tendances que les petits ruminants (Figure 9) de leur état d'embonpoint qui est globalement bon.

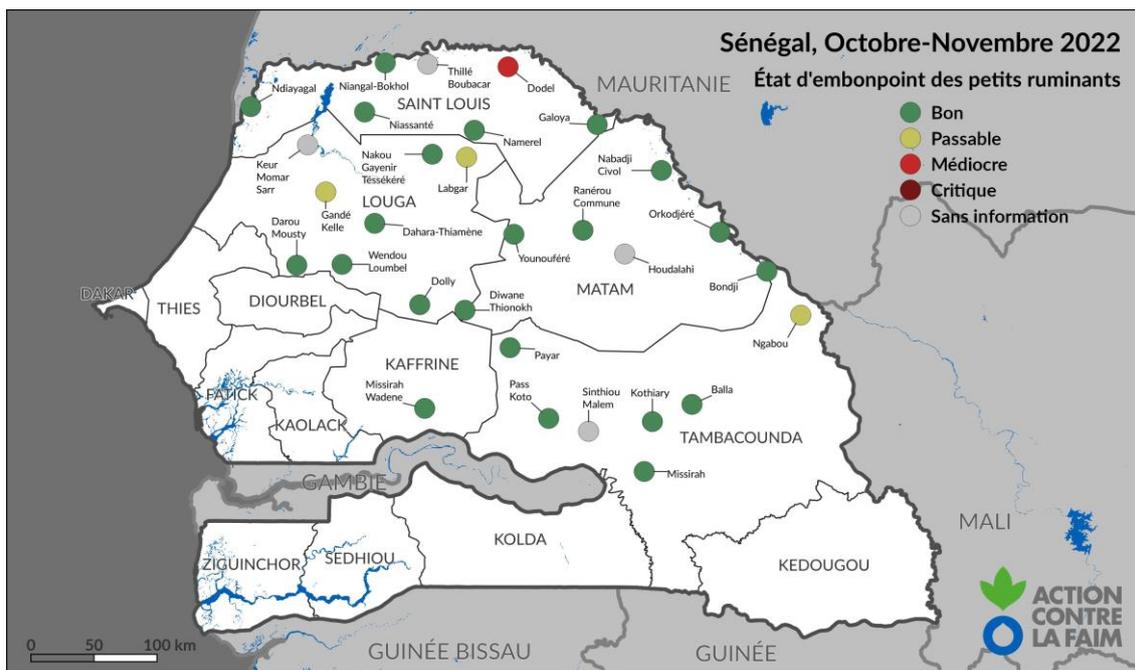


Figure 8 - État d'embonpoint des petits ruminants enregistré entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

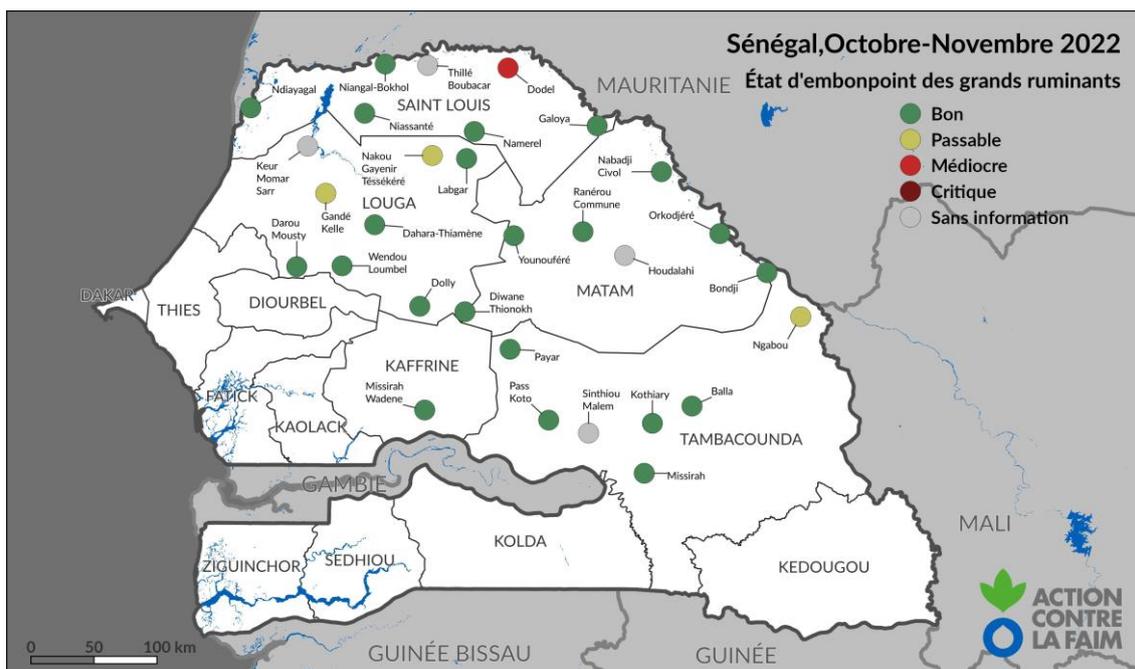


Figure 9 - État d'embonpoint des grands ruminants enregistré entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

Plusieurs cas de suspicions de maladies ont été signalés dans la zone du Ferlo (Figure 10). Il s'agit principalement de la peste des petits ruminants (PPR), de parasitoses externes, la distomatose nodulaire chez les bovins et la fièvre aphteuse.

Des cas de mortalité du bétail liés aux maladies ont été signalés dans les localités de Louga.

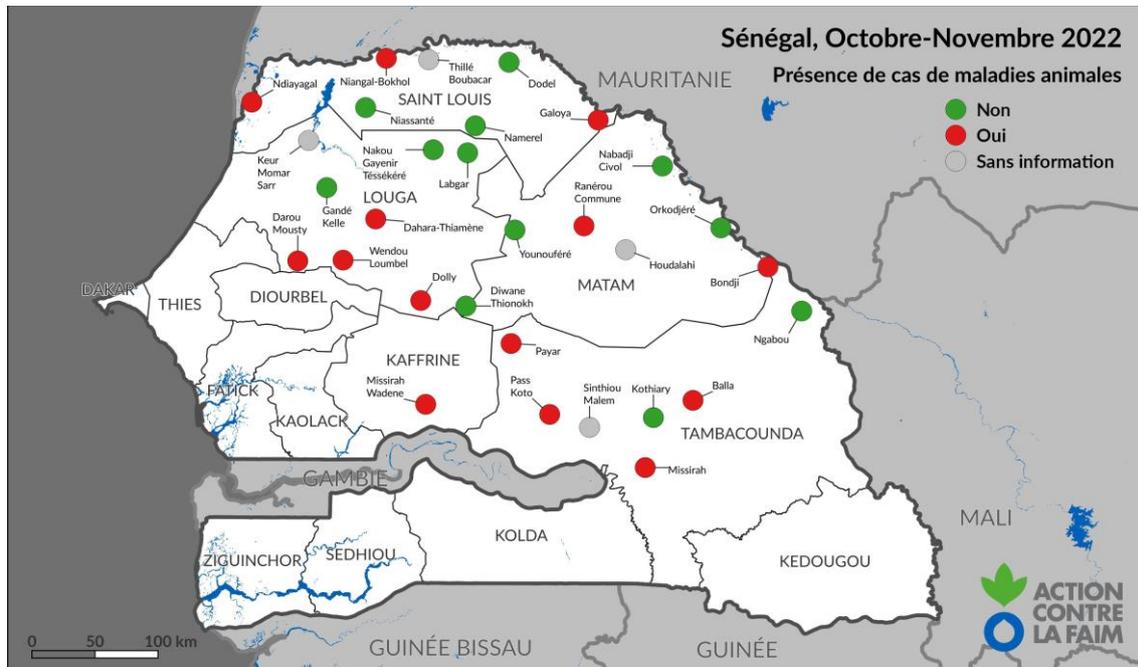


Figure 10 - Présence signalée de maladies animales entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

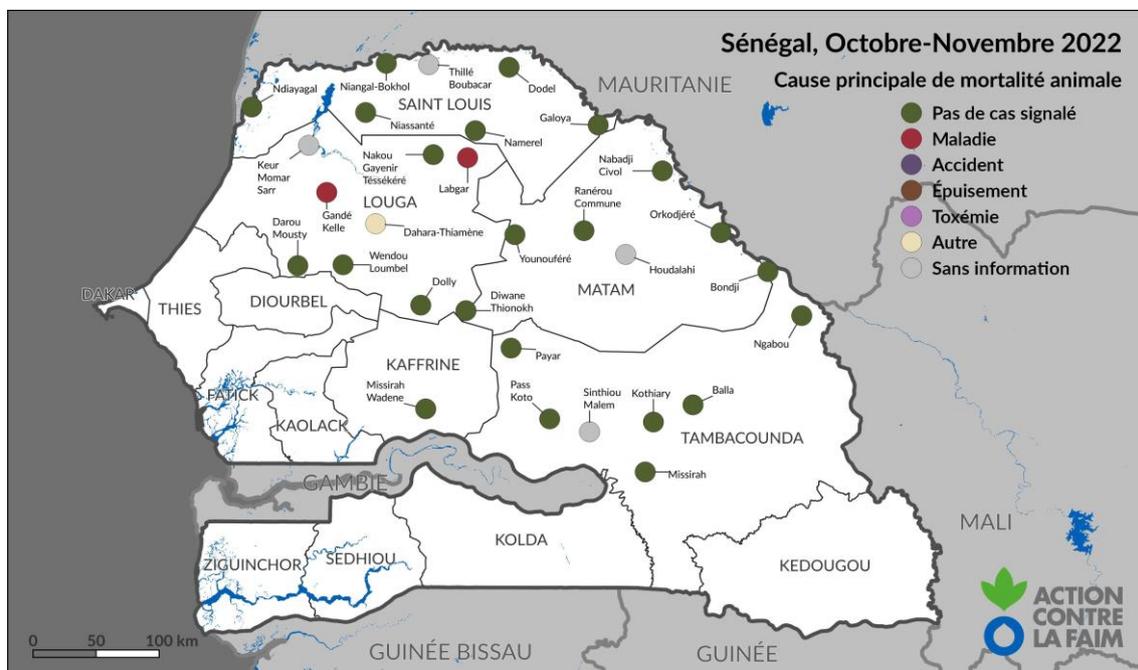


Figure 11 - Cause principale de mortalité animale rapportée entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

VOL DE BÉTAIL

Les cas de vol de bétail persistent toujours sur la quasi-totalité de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 12). Toutes les régions sont concernées particulièrement, Louga et Tambacounda.

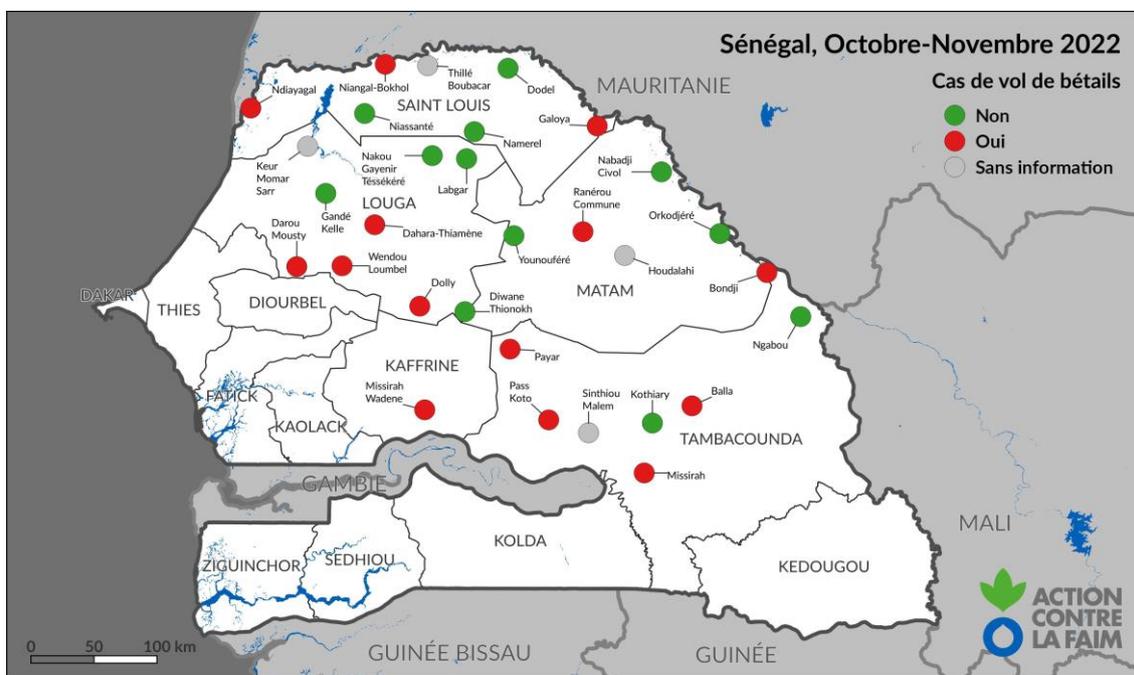


Figure 12 - Vol de bétail enregistrés entre octobre et novembre 2022 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHES

Le tableau 1 montre l'ensemble des prix de marché relevés par le relais sentinelles.

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes de l'échange relevés en octobre à novembre 2022 sur le Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Aliment bétail	Termes échange Bovin mâle	
			Mâle 6 mois - 1 an	Femelle	Mâle 1 an - 2 ans	Femelle	Mâle 5 ans - 6 ans	Femelle				Riz	Mil
			FCFA/tête						FCFA/kg		kg/tête		
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	35000	25000	75000	45000	375000	290000	400	325	275	938	1154
		Darou Mousty	30000	27500	155000	62500	550000	400000	350	475	275	1571	1158
Louga	Linguère	Dahara-Thiamène	35000	25000	70000	40000	375000	300000	425	550	325	882	682
		Diwane Thionokh	32000	27500	47500	36000	300000	250000	450	400	300	667	750
		Dolly	33000	25000	80000	51500	450000	225000	350	380	275	1286	1184
		Labgar	23000	21000	75000	38000	505000	310000	400	600	250	1263	842
		Nakou G. Tésékéré	43000	32000	80000	62500	500000	350000	355	397	260	1408	1258
		Wendou Loumbel	39500	33000	89000	78000	615000	420000	375	600	325	1640	1025
Louga	Louga	Gandé Kelle	25000	30000	95000	80000	375000	400000	400	500	300	938	750

Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	25000	100000	50000	200000	100000	350	300	300	571	667
	Matam	Nabadji Civol	35000	25000	90000	60000	400000	250000	300	300	300	1333	1333
	Ranerou	Ranérou Commune	30000	25000	70000	50000	350000	250000	350	250	250	1000	1400
Younouféré		32000	27500	60000	36000	335000	245000	400	412	350	838	812	
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diama)	40000	45000	70000	50000	375000	325000	375	700	300	1000	536
		Niangal-Bokhol	30000	25000	90000	75000	200000	150000	400	800	500	500	250
		Niassanté	34750	32750	72500	65000	350000	300000	320	400	250	1094	875
	Podor	Dodel	35000	30000	65000	45000	450000	250000	350	300	200	1286	1500
		Galoya	45000	35000	65000	40000	435000	280000	450	500	300	967	870
		Namerel	30000	27000	80000	43000	500000	250000	300	340	220	1667	1471
		Thillé Boubacar											
Tamba	Bakel	Bondji	27000	33000	55000	40000	320000	215000	330	500	250	970	640
		Ngabou	35000	25000	60000	35000	300000	200000	375	275	250	800	1091
	Goudiry	Kothiary	27500	27500	85000	40000	450000	300000	350	250	300	1286	1800
	Koumpentoum	Pass Koto	35000	23000	65000	35250	230000	156500	300	337.5	250	767	681
		Payar	42000	31000	91000	38000	451000	396000	350	325	350	1289	1388
	Tambacouda	Balla	45000	35000	85000	50000	285000	235000	350	300	300	814	950
Missirah		45000	40000	85000	50000	450000	220000	350	350	350	1286	1286	
Sinthiou Malem													

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Les termes de l'échange bovin mâle contre mil et riz restent toujours favorables aux éleveurs dans tous les sites de surveillance pastorale (Tableau 1).

Le prix des caprins subit une légère baisse par rapport à la période précédente. Pour la période octobre-novembre 2022, les prix moyens sont de 32 634 FCFA pour les mâles et 27 063 FCFA pour les femelles (Tableau 2). Cependant, ces prix subissent également une légère hausse par rapport à la moyenne saisonnière sur les 3 années antérieures (octobre-novembre 2018-2021), avec +3% pour les caprins mâles et + 8% pour les caprins femelles.

Concernant les ovins, on observe toujours une légère baisse des prix. Les moyennes enregistrées sont de 73 393 FCFA pour les mâles et 46 277 FCFA pour les femelles, avec des variations respectives de -6% et -2% par rapport à la période précédente. Cette baisse pourrait s'expliquer par la disponibilité des pâturages durant l'hivernage. Cependant, par rapport à la moyenne saisonnière (octobre-novembre 2018-2021), on note une hausse des prix avec une variation du prix des ovins mâles (+6%) et des femelles (+12%).

Pour les bovins, la moyenne des prix relevés est de 361 643 FCFA pour les mâles et 252 411 FCFA pour les femelles. Les prix ont subi une légère baisse par rapport à la période

précédente, avec une variation respective de -4% et de -5%. Cette tendance à la baisse est également due à la disponibilité des pâturages et des points d'eau (mares). Cependant, on note toujours une augmentation importante des prix par rapport à la moyenne saisonnière avec +19% pour les bovins mâles et +22% pour les bovins femelles (Tableau 2).

Tableau 2 - Évolution du prix du bétail en moyenne sur le Sénégal

	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/tête)	Août-Sep. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2018-2021 (FCFA/tête)	Variation (%)
Caprin mâle	32634	34567	-6	31804	+3
Caprin femelle	27063	28750	-6	25127	+8
Ovin mâle	73393	77827	-6	69230	+6
Ovin femelle	46277	47404	-2	41183	+12
Bovin mâle	361643	376923	-4	304665	+19
Bovin femelle	252411	265808	-5	206299	+22

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

Le prix du riz subit une légère baisse avec une moyenne de 339 FCFA/kg (Tableau 3). Par contre, le prix du mil connaît une hausse très légère.

Cependant, ces prix sont toujours en hausse par rapport à la moyenne saisonnière de +14% pour le riz et +46 % pour le mil.

Le prix de l'aliment de bétail subit une légère baisse de -5 % par rapport à la période précédente avec une moyenne de 272 FCFA/kg et en hausse de +14% par rapport à la moyenne saisonnière calculée sur les trois années précédentes (Tableau 3).

Tableau 3 - Évolution du prix des céréales et de l'aliment pour bétail en moyenne sur le Sénégal

	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/kg)	Août-Sep. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2018-2021 (FCFA/kg)	Variation (%)
Riz	339	365	-7	299	+14
Mil	388	382	+2	265	+46
Aliment bétail	272	287	-5	238	+14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorale du RBM

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire notamment au niveau des postes d'inspections frontalières
- Poursuivre les campagnes de vaccination du bétail
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail à l'aide de spots radio et des campagnes d'informations
- Poursuivre la surveillance pastorale
- Activer les dispositifs de lutte contre les feux de brousse

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (ACF-Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- THOMAS Anne-Claire (ACF-ROWCA) - athomas@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le projet bénéficie de l'appui du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA).



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, et du Réseau Billital Maroobé RBM.

